

Revue de presse



08
ARTICLES

4
sources

07
Communes

Articles

Joël Naturel enchaîne

La République de Seine-et-Marne

N° 8266

03 Août 2026

Échouboulains

ÉCHOUBOULAINS (ACCESS). Joël Naturel enchaîne

Après Chevry-en-Sereine, le coureur du VC Fontainebleau-Avon s'est encore imposé à l'occasion de la course d'Échouboulains.

Qui peut battre Joël Naturel en ce moment ? Pas grand-monde. Vainqueur en A2 à Chevry-en-Sereine, le personnel du VC Fontainebleau-Avon s'est imposé en A1 le 26 juillet dernier sur la course d'Échouboulains. Le protégé du président Stéphane Colas a largement dominé les débats en arrivant avec une trentaine de secondes d'avance sur le deuxième, Gégory Carlin (Team Progress). Le podium est complété par le jeune Maxime Bindel (CSM Clamart 92).

Sur cette organisation proposée par le VC Saint-Mammès, d'autres Seine-et-Marnais ont brillé. C'est le cas de Fabrice Monteverdi (US Nemours-Saint-Pierre), vainqueur en A3 devant les deux Essonnais Laurent Mettendorff (AC Lardy) et Loïc Ménager (AC Orsay). Jean-Michel Pigeon (Gaudon Proinois) obtient pour sa part son premier podium de la saison avec une deuxième place en A2 derrière Adrien Herbert (Licence individuelle) mais devant Fabrice Carlier (US Ezanville-Ecouen), le favori du jour dans cette catégorie.

Enfin Christophe Vilbrod s'est rappelé au bon souvenir du cyclisme seine-et-marnais en remportant la course A4. Le sociétaire de l'USM Montargis dame le pion à Pascal Constantini (Team Cycliste Bussy) et le Guadeloupéen Philippe Jumeat (EC Lagry Plessis).



Première victoire de la saison en A1 pour Joël Naturel (VC Fontainebleau-Avon) Pascal Sellier

Au prix d'équipe, l'USM Gagny crée la surprise en arrivant à la première place du classement. L'US Nemours-Saint-Pierre et le VC Fontainebleau-Avon complètent le podium dans cet ordre sur cette compétition qui a réuni 180 coureurs sur l'ensemble des quatre catégories.

Attention aux fermetures sur la RD471

La République de Seine-et-Marne

N° 8266

03 Août 2026

Coubert

COUBERT/PONTCARRÉ

TRAVAUX. Attention aux fermetures sur la RD471



Les déviations sont indiquées en vert sur les plans du Département entre la RD 35 et la RD 21

Les travaux de la RD 471, entre les communes de Coubert et de Pontcarré, ont démarré le 27 juillet et devraient durer jusqu'au 4 septembre. Ils s'effectueront de nuit et la route sera fermée à la circulation, à partir du 3 août. Pour permettre aux usagers de contourner ce chantier, des plans de déviation sont mis en place sur trois phases distinctes.

Ainsi, du 3 au 7 août, des travaux de marquage auront

lieu entre la RD 35 et la RD 21, à hauteur de Pontcarré, avec des itinéraires alternatifs proposés sur le plan ci-dessus. Pour la phase 2, du 10 au 21 août, les travaux concerneront les communes de Pontcarré, Ozoir-la-Ferrière et Chevry-Cossigny, entre la RD 21 et la RD 1004. Enfin, la phase 3, du 24 août au 4 septembre, se concentrera sur les communes de Chevry-Cossigny et Grisy-Suisnes entre la RD 216 et la RD 319.

Vague de démissions : la confiance est rompue entre 11 élus de la majorité et la maire Marie Maugère

La République de Seine-et-Marne
N° 8266
03 Août 2026
Moisenay

MOISENAY

POLITIQUE. Vague de démissions : la confiance est rompue entre 11 élus de la majorité et la maire Marie Maugère

Après la vague de démissions des élus d'opposition puis de la majorité municipale, de prochaines élections seront organisées à Moisenay. Les démissionnaires s'expliquent. La maire, Marie Maugère, répond.

Coup de tonnerre à Moisenay. La nouvelle vague de démissions de 11 élus de la majorité, au début du mois de juillet, après celle des 7 élus d'opposition juste après les municipales de mars dernier, va conduire à de nouvelles élections. Selon la préfecture, elles pourraient être organisées au tout début de l'automne.

«Impossible de porter notre programme»

Les nouveaux démissionnaires, qui ont constitué le groupe indépendant Moisenay ensemble et autrement, pointent du doigt «une succession dérivée de la part de la nouvelle maire, Marie Maugère». «Elle nous a progressivement empêchés d'exercer le mandat pour lequel les Moisieniens nous avaient élus en nous interdisant de venir en mairie, en nous empêchant de signer les documents administratifs, en nous retirant nos délégations, en empêchant

les agents de se réunir avec nous, en rejetant toutes nos mains tendues ou tentatives de dialogue depuis plusieurs semaines, affirmant qu'il était devenu impossible de porter les projets de notre programme.»

Is ajoutent : «Nous ne reconnaissons plus la personne que nous avions choisie comme maire. Après son élection, nous avons découvert une tout autre personne qui n'était clairement pas à la hauteur de sa fonction. Elle n'a su ni organiser notre équipe, ni manager les services, ni prendre les décisions nécessaires, ni faire avancer les dossiers. Le costume de maire s'est révélé beaucoup trop grand pour elle.»

«Du dénigrement»

En raison des vives tensions dans l'équipe municipale, Marie Maugère avait adressé une lettre aux habitants en juillet, où elle évoquait «des rumeurs, des

versions contradictoires, parfois du dénigrement». Elle rappelle que le 15 mars dernier, au premier tour, elle avait recueilli près de 55 % des suffrages. Le 21 mars, lors de l'installation du conseil, elle était élue maire «par une large majorité des conseillers.»

«En me plaçant à sa tête, cette liste vous disait clairement, qu'elle proposait comme maire, quelqu'un d'alle. Dans les jours qui ont suivi, j'ai mis en place les commissions, désigné les représentants de la commune dans les syndicats, et confié à plusieurs conseillers de mon équipe des délégations, c'est-à-dire l'exercice, en mon nom, d'une partie de mes responsabilités. C'était une marque de confiance.»

Or, la maire affirme que deux semaines après son élection, trois des quatre adjoints lui ont demandé de «céder la place». «Faux !, rétorquent les élus concernés. C'est un mensonge de plus, parmi tant d'autres. Nous ressentons un profond sentiment de trahison. Avec le recul, nous percevons que notre collectif, notre travail et le projet que nous avons construit ensemble ont été utilisés par madame Maugère dans un seul but, satisfaire une ambition personnelle, celle de devenir maire. En quelques semaines, nous sommes passés d'une action collective au service de l'inté-



La confiance est rompue entre la maire, Marie Maugère (au centre sur la photo), et des élus du conseil municipal. (Photo : Agnès GAUCHON-BRAIK)

rêt général à une concentration de tous les pouvoirs au service de son intérêt personnel.»

Pour sa part, Marie Maugère se refuse à alimenter les polémiques individuelles dans nos colonnes. «Je ne me placerai pas sur le terrain des mises en cause personnelles, ma responsabilité est ailleurs, celle de l'avenir de Moisenay. J'ai été élue par les habitants, à la tête d'une équipe qui s'était engagée devant eux pour la durée du mandat, nous répond-elle. Quelques mois seulement après notre installation, les conseillers

élus sur cette liste ont choisi de démissionner. C'est leur droit.»

Les Moisieniens de retour aux urnes

«Pour ma part, je reste fidèle à l'engagement pris devant les électeurs, et je continue à servir la commune, chaque jour, au service de tous, poursuit-elle. Je ne suis pas seule, de nombreux habitants et de nouvelles bonnes volontés se tiennent à mes côtés pour préparer l'avenir, autour d'un projet simple et réaliste pour notre village. La situation actuelle conduira les

Moisieniens à se prononcer à nouveau dans les urnes, et j'aborde cette échéance avec confiance et sérénité.» De leur côté, au sujet de la nouvelle campagne électorale qui a commencé en termes à peine voilés, les élus de l'ancienne majorité indiquent que «si des Moisieniens partagent cette volonté de dépasser les clivages de personnes, et de construire un projet ambitieux, crédible et tourné vers l'intérêt général», ils se déclarent «prêts à construire avec eux.»

• Agnès GAUCHON-BRAIK

«Mémoire vivante du village», Yvette Boisaubert a soufflé ses 104 bougies

La République de Seine-et-Marne
N° 8267
10 Août 2026
Les Écrennes

LES ÉCRENNES

ANNIVERSAIRE. «Mémoire vivante du village», Yvette Boisaubert a soufflé ses 104 bougies

Yvette Boisaubert a célébré ses 104 ans lors d'une cérémonie organisée par sa famille et la municipalité de Les Écrennes. Pour le maire, la doyenne est une mémoire vivante du village.

À 104 ans, Yvette Boisaubert continue d'incarner une part de l'histoire des Écrennes. Le maire, Jean-Yves Le Mée, vient de rendre hommage à cette habitante emblématique lors d'une fête d'anniversaire réunissant sa famille, ses proches et de nombreux habitants de la commune.

«Une page de l'histoire»

Née le 23 juin 1922 à Mériel-sur-Saône, dans le Cher, Yvette Boisaubert a connu très tôt le monde du travail. Après avoir obtenu son certificat d'études à seulement 12 ans, elle devient femme de chambre dès l'âge de 14 ans, avant d'exercer comme femme de service. Elle arrive en Seine-

et-Marne, dans le village des Écrennes, en 1942, au lieu-dit Le Danjou, où elle construit toute sa vie.

Deux ans plus tard, elle s'y marie. Son beau-père exerce alors les fonctions de garde champêtre de la commune. Aujourd'hui, celle qui vit aux Écrennes depuis 84 ans est entourée de sa famille élargie. Mère de deux enfants, elle est également trois fois grand-mère et six fois arrière-grand-mère. Lors de la cérémonie, elle avait à ses côtés le plus jeune d'entre eux, Auguste, âgé de 12 ans, soit 92 années d'écart avec son arrière-grand-mère. Un symbole fort du lien entre les générations. «Yvette fait partie de la mémoire vivante de notre village. À travers son parcours, c'est toute une page de l'histoire de Les Écrennes que nous célébrons», a souligné Jean-Yves Le Mée.

Engagement pour la commune
Au-delà de son parcours personnel, Yvette Boisaubert a



Le maire de Les Écrennes, Jean-Yves Le Mée, a participé à la fête d'anniversaire de la doyenne de la commune, Yvette Boisaubert. (Mairie de Les Écrennes)

longtemps participé activement à la vie de la commune. Avec son mari, elle s'est consacrée à l'apiculture, exploitant une quarantaine de ruches. Ensemble, ils produisaient du miel mais

aussi du pain d'épices, une activité qui a marqué de nombreux habitants. Très investie au sein du foyer rural, elle ne comptait pas son temps pour faire vivre les ainés

municipaux locaux. Elle accompagnait notamment les enfants à la piscine de Grandpuits et participait à l'organisation des manifestations communales. «Beaucoup d'habitants

gardent le souvenir de son énergie, de sa disponibilité et de sa gentillesse. Elle a toujours répondu présente pour faire vivre notre commune», poursuit Jean-Yves Le Mée.

Le miel, une recette de longévité

Interrogée sur le secret de sa longévité, la doyenne de la commune répond avec simplicité : «une cuillère de miel chaque jour, une vie saine et surtout aucun excès». Une philosophie qu'elle applique depuis toujours et qui fait sourire ceux qui la connaissent. Au fil des décennies, elle a vu évoluer son village sans jamais perdre son attachement pour Les Écrennes, où elle demeure une figure appréciée de tous. Pour Jean-Yves Le Mée, cette célébration allait bien au-delà d'un simple anniversaire. «Honorer nos aînés, c'est transmettre leur histoire aux plus jeunes. Yvette représente des valeurs de travail, de solidarité et d'engagement qui restent un exemple pour notre commune.»

En un an, ces enfants ont créé leur propre film autour de leur accueil de loisirs

La République de Seine-et-Marne
N°8267
10 Août 2026
Bombon

BOMBON/BRÉAU

CINÉMA. En un an, ces enfants ont créé leur propre film autour de leur accueil de loisirs

Ils ont eu une année pour découvrir la fabrication et les coulisses d'une séance de cinéma. Jeudi 30 juillet, c'est au cinéma Confluences que les enfants de l'accueil de loisirs de Bombon et Bréau présentaient au public le résultat de leur travail.

L'équipe encadrante de l'accueil de loisirs des communes de Bombon et Bréau a initié, tout au long d'une année, un projet autour des écrans avec les enfants de 3 à 12 ans. Et c'est finalement jeudi 30 juillet, au cinéma Confluences de Varennes-sur-Seine, que les familles ont pu découvrir, au cours d'une séance exceptionnelle, quand les écrans nous donnent de l'ill...

«Après quelques séances, tout est devenu plus facile»

Le film c'est avant tout la vie du centre de loisirs, avec les enfants et l'équipe qui les accueillent.



Les familles ont pu suivre les aventures des doudous de leurs enfants. (Cinéma Confluences)

nous avons créé avec eux des petites séquences afin de les amener à découvrir l'un des aspects du cinéma et surtout l'envers du décor», explique Chloé Joud, directrice de l'accueil de loisirs.

«Après quelques séances, tout est devenu plus facile»

Le film c'est avant tout la vie du centre de loisirs, avec les enfants et l'équipe qui les accueillent.

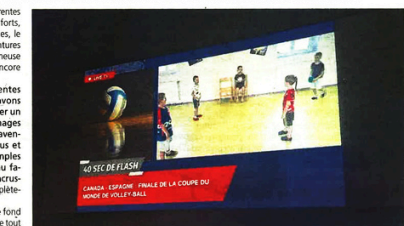


Les familles ont pu suivre les aventures des doudous de leurs enfants. (Cinéma Confluences)

compagne autour de différentes scènes comme les temps forts, les repas, les temps calmes, le goûter, mais aussi les aventures façon Koh Lanta et la fameuse scène des poteaux ou encore des flashs spéciaux.

«Grâce à ces différentes séquences, nous leur avons montré comment réaliser un dessin animé avec 24 images secondes autour d'une aventure avec leurs doudous et comment réaliser de simples effets spéciaux grâce au fameux fond vert avec incrustation d'images», complète-t-elle.

Ils ont pu s'essayer à ce fond vert avec une séquence que tout le monde connaît bien : la météo. «Ce n'était pas évident de se placer, de regarder la carte de France et de faire les bons gestes pour annoncer les températures, mais j'ai beaucoup aimé, comme j'ai beaucoup aimé tout ce que nous avons fait autour de ce projet», confie Ryan, les étoiles dans les yeux. C'est Audrey Hamon, intervenante cinéma qui les a aiguillés sur différents ateliers de deux heures au cours desquels elles faisaient tourner les enfants en leur expliquant ce qu'elle souhaitait : «Le plus difficile était que les enfants se sentent à l'aise devant un objectif, mais au bout de quelques séances, tout devenait plus facile pour



Des flashs spéciaux entrecoupaient les séquences tournées. (Cinéma Confluences)

eux», ajoute Audrey Hamon.

Développer la créativité

D'autres thématiques ont aussi été abordées tout au long de cette année, comme la fabrication d'une roue d'activité qui permet de choisir ce que l'on peut faire quand on s'ennuie,

mais sans écran, ou la fabrication d'un jeu vidéo sans écran : l'idée étant de développer leur créativité. Après plus d'une heure 30 de visionnage, les enfants ont tous reçu leur palme d'or pour les prestations cinématographiques et ils sont déjà en train de réfléchir au prochain projet de 2026-2027.

Entre histoire, patrimoine, théâtre, et son et lumières, on a testé «les Lumières de Blandy»

La République de Seine-et-Marne
N°8267

10 Août 2026

Blandy-les-Tours

La Rep Styles

Sortir

LA RÉPUBLIQUE DE SEINE-ET-MARNE
LUNDI 10 AOÛT 2026
ACTU 17

35

PATRIMOINE. Entre histoire, patrimoine, théâtre, et son et lumières, on a testé « Les Lumières de Blandy »

Jusqu'au 29 août, le château de Blandy-les-Tours accueille les projections son et lumière du spectacle « Les Lumières de Blandy, l'héritage des Vicomtes ». Mêlant histoire, patrimoine, théâtre, et technologie, le spectacle attire nombre de familles. On a testé.

Blandy. Elles en auront vu, des choses, les tours séculaires du château fort de Blandy-les-Tours. Et, « ces choses », elles les revivent en accéléré tout l'été.

Jusqu'au 29 août, le monument s'anime, chaque vendredi et chaque samedi soir, au rythme de la nouvelle édition des Lumières de Blandy, le rendez-vous estival désormais bien installé proposant un son et lumière historique. On y a assisté, et on vous raconte comment ça s'est passé.

Pédagogie

Il est un peu moins de 22h, ce samedi 1^{er} août. Dans les rues du village, des voitures sont stationnées un peu partout, et les quelques piétons que l'on peut encore croiser dans les rues se dirigent tous vers un seul point : le château fort.

Il faut dire que depuis le 3 juillet, et jusqu'au 29 août, il est le théâtre d'un spectacle qui accueille, chaque année, un peu plus de monde : les Lumières de Blandy. « C'est un spectacle qui est devenu un rendez-vous incontournable de l'été en Seine-et-Marne. Ce spectacle permet de faire découvrir l'histoire exceptionnelle de manière sensible, spectaculaire et de la rendre accessible à tous les publics », estime d'ailleurs Véronique Veau, vice-présidente du Département en charge de la culture et du patrimoine.

La preuve, quand on entre dans la cour du château, il y a déjà bien du monde assis dans les pelouses. Face à eux, une femme anime la soirée, en attendant que la nuit tombe. Ambiance studieuse. On se croirait presque à Qui veut gagner des millions ?, dans une ambiance évidemment beaucoup plus

détendue : il n'y a ni musique angoissante, ni un Jean-Pierre Foucault insistant pour savoir si c'est votre « dernier mot ».

« Quels sont les éléments défensifs d'un château fort ? », demande ainsi l'animatrice de la soirée, « Les machicoulis, le pont-levis, le fossé... », énumère un spectateur. Les questions s'enchaînent. « À quel âge peut-on commencer une formation de chevalier ? », reprend l'animatrice. Sa collègue court, à droite, à gauche, tendre le micro dans le public. La réponse ? Sept ans. Oui, à l'époque, on ne s'inquiète pas du travail des mineurs, mais c'est un autre sujet...

Le spectacle commence

Bref. Nous ne sommes évidemment pas venus pour tester notre culture générale (et de toute façon, on vous l'assure, on avait toutes les réponses...). Il est 22h10, et l'animatrice comme son acolyte rappellent les dernières consignes.

Soudain, les projecteurs s'éteignent, le noir se fait total. Quelques secondes plus tard, des hommes (ou des femmes,

on ne sait pas trop), équipés d'une lanterne et le visage dissimulé par une ample capuche, contournent les spectateurs. On se sent déjà au Moyen Âge : l'ambiance est inquiétante. Ils feraient presque peur, ces comédiens. À tout moment, on se dit que Godefroy de Montmerail et son fidèle écuyer, Jacquouille la Fripouille, peuvent débarquer.

Les premières lumières illuminent la façade du château. D'entrée, le ton est donné : « l'héritage des Vicomtes ». Notre histoire commence à la toute fin du XI^e siècle, avec Boucard I^{er}. C'est parti pour près d'une heure de spectacle. Sur la façade du château, les décors défilent : combats chevaleresques, foires médiévales, mariages, foires, portraits de rois, construction du château... les couleurs changent,

les lumières aussi. « Conçu par Holyimage avec la participation des comédiens de la compagnie des Sculpteurs de rêves, le spectacle associe patrimoine, création artistique et innovation technologique dans un cadre unique en Ile-de-France », développe le Département.

La, c'est l'histoire des comtes, puis des vicomtes, qui s'entre-



Cette nouvelle édition des Lumières de Blandy aborde l'histoire des vicomtes de Melun. PUISM77

mêle avec celle du château fort, mais aussi du royaume de France tout entier. Peste noire, guerre de Cent Ans, guerres de Religions... à travers le temps, le monde évolue, et le château demeure. Sa fréquentation fluctue, il est amélioré, renforcé.

Parmi les noms évoqués, quelques-uns sortent du lot. Saviez-vous, par exemple, qu'Adam II de Melun s'était distingué lors de la célèbre bataille de Bouvines, aux côtés de Philippe II Auguste, en 1214 ? Ou qu'Adam IV, peut-être en avance sur son temps, avait autorisé l'affranchissement de ses serfs, moyennant finances ?

Notez aussi la présence de Jean I^{er}, qui épousa Jeanne de Tancarville en 1316, rehaussant ainsi la puissance de sa famille. Ce dernier s'illustrera à la bataille de Cléry, face aux Anglais. Autre personnalité notable : Jean II, fait prisonnier par les Anglais. « Au XVI^e siècle, Blandy devient, avec Jacqueline de Rohan, un haut-lieu du protestantisme », découvre-t-on, alors que, quelques jours avant

le massacre de la Saint-Barthélemy en 1574, les plus grands noms de la religion réformée passaient ici.

Entre chaque scénographie, les comédiens remontent sur scène. Vicomtes, paysans, conseillers... Les rôles sont variés, et il y a toujours une pointe d'humour. « Pour cette édition, la scénographie est revisitée, avec des effets visuels renforcés et une place accrue au théâtre vivant, offrant une expérience encore plus immersive », souligne le Département.

« Qu'on la jette aux oubliettes ! », crie haut et fort un des comédiens, interprétant un digne conseiller du vicomte. « Je ne sais pas d'où ça sort, mais les oubliettes, ça n'existe pas », reprend une voix off, tantôt pédagogue, tantôt plus menaçante. « On a qu'à la guillotiner, alors ! », reprend ce fameux conseiller... avec 400 ans d'avance !

Si on découvre toutes ces histoires anciennes sans avoir la sensation d'apprendre, on

replonge aussi dans un passé plus récent, avec les projections. Ainsi, on se souvient qu'il y a quelques décennies, encore, le château était à l'état de ruines, abandonné dès le XVIII^e siècle.

Le spectacle est terminé, les lumières se rallument. Chacun se relève et se dirige vers la sortie, et d'aucuns félicitent les agents formant comme une haie d'honneur devant les grilles. « Cette saison marque également la dernière année de programmation du spectacle dans sa forme actuelle, offrant une ultime occasion de découvrir cette fresque historique avant ce renouvellement », termine le Département. Et, c'est certain, c'est à voir.

■ Paul VARENGUIN

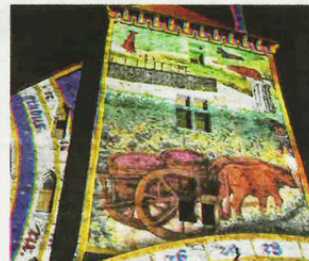
« Chaque vendredi et samedi soir, à la tombée de la nuit. Tarifs : plein à 14 euros ; 12 euros pour les +65 ans et 18/25 ans ; 10 euros pour les 12/17 ans ; gratuit pour les moins de 12 ans. S'y rendre : place des Tours, à Blandy.



Le château brille de mille feux. PUISM77



Entre les différentes projections, des saynètes sont proposées par des comédiens, qui enfilent les costumes des vicomtes, ou des serfs... PUISM77



Il n'y a pas que le donjon qui a le droit aux lumières ! Les projections illuminent d'autres tours du château, comme ici, en redonnant vie aux enluminures de jadis... PUISM77



De grandes foires étaient organisées à Blandy-les-Tours, à l'époque médiévale. On y trouvait des marchands venus parfois de très loin. PUISM77

Tanguy de Vienne, propriétaire du château de Suisnes, est décédé.

La République de Seine-et-Marne
N°8268
17 Août 2026
Grisy-Suisnes

GRISY-SUISNES

CARNET. Tanguy de Vienne, propriétaire du château de Suisnes, est décédé

Installé à Grisy-Suisnes dans l'ancienne demeure de l'amiral de Bougainville, Tanguy de Vienne est décédé fin juillet à l'âge de 56 ans. Il avait notamment été candidat aux élections municipales de 2026 et était élu de la ville.

« On se voyait tous les jours. Sa disparition laisse un grand vide ». Les mots semblent manquer à Carine Lopes, la commerçante qui tient le salon de coiffure du centre-ville de Grisy-Suisnes, au moment d'évoquer la disparition de son ami, Tanguy de Vienne.

Ce dernier, propriétaire de l'ancienne demeure de l'amiral de Bougainville, dans le hameau de Suisnes, est décédé le 28 juillet dernier. L'homme de 56 ans a souhaité mettre fin à ses jours dans sa demeure qu'il habitait et rénovait depuis une vingtaine d'années.

Une liste aux dernières élections

« Nous nous sommes rencontrés peu de temps après l'achat de son château, il y a près de 20 ans, se remémore Carine Lopes. Il était venu se faire couper les cheveux à mon salon. Et vu que nous étions tous deux originaires

de Paris, le courant est vite passé. Une amitié s'est construite avec le temps parce que nous partageons les mêmes valeurs, celles de l'écologie et les valeurs humanistes ».

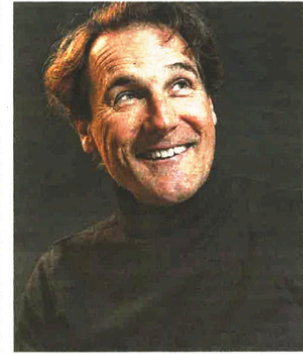
Après avoir fait carrière dans la communication, il avait monté une société d'architecture avec ses nièces. Mais en plus de sa vie professionnelle, celui qui répondait au titre de Comte Tanguy de Vienne, avait décidé de s'investir pour son village en prenant part aux dernières élections municipales, disputées en mars dernier. Défenseur de la paysannerie et de l'élevage artisanal, Tanguy de Vienne avait constitué une liste afin de ne pas « laisser la silhouette du village s'effacer au fur et à mesure », comme il nous le disait, lors d'un entretien réalisé début février 2026. « Notre village est doté de merveilleux atouts, mais on se rend compte qu'il va finir par devenir une ville-dortoir »,

renchérisait-il. Quatre-vingt-six voix le séparait de la victoire au second tour. Il avait ainsi intégré le conseil municipal, dans les rangs de l'opposition dans la foulée.

Un moment de recueillement

Selon son entourage, la campagne municipale « assez rude », comme nous le confiait lui-même Tanguy de Vienne juste avant le scrutin, l'aurait « profondément bouleversé » jusqu'à ces dernières semaines, complète son amie depuis vingt ans.

Sa disparition soudaine a provoqué un certain émoi notamment sur les réseaux sociaux. « Tu aimais les arbres, les humbles, les utopies et les femmes avec une distance respectueuse, et une passion méticuleuse, ta maison et par-dessus tout, tu aimais ta fille », a écrit François-Louis d'Argenson, son ami de l'enfance.



Tanguy de Vienne est décédé à 56 ans, le 28 juillet dernier. Photo transmise à la RSM77

jours, dans un long texte diffusé sur Facebook, qui rappelle la personnalité de Tanguy de Vienne. Les funérailles du comte se sont tenues début du mois d'août à Paris. Un moment de recueillement et d'hommages en sa mémoire sera organisé dans sa demeure du hameau de Suisnes, lors des Journées européennes du patrimoine. Le dimanche 20 septembre prochain, son château situé 2 rue de Melun ouvrira ses portes au public. Un pique-nique en blanc sera organisé sur place. « C'était une de ses idées s'il devenait maire de la commune, récapitule son amie coiffeuse. Nous avons prévu de le maintenir pour permettre à ceux qui n'auraient pas pu lui rendre un dernier hommage de le faire. Avec la disparition de Tanguy, on perd un être rare ».

● Jérôme LEMONNIER

Deux morts et deux blessés dans un terrible accident sur l'A5

La République de Seine-et-Marne
N°8269
24 Août 2026
Les Écrennes

LES ÉCRENNES. Deux morts et deux blessés dans un terrible accident sur l'A5

Une enquête de gendarmerie a été ouverte après un grave accident, qui s'est produit vendredi 21 août au petit matin, sur l'autoroute A5, à hauteur des Écrennes.

Des véhicules accidentés dans les deux sens de l'autoroute, plusieurs victimes, mais aucun témoin... Voici les éléments de l'équation que vont devoir résoudre les gendarmes, pour comprendre les circonstances du dramatique accident de la route qui s'est produit ce vendredi 21 août 2026, vers 4 h 45, à hauteur de la commune des Écrennes.

Les voitures roulaient dans le même sens

Selon les premiers éléments, la collision s'est produite entre trois véhicules qui circulaient sur l'autoroute A5, dans le sens province-Paris. « On ne connaît pour pas les circonstances du drame pour le moment, mais une des voitures a été projetée par-dessus le terre-plein central et s'est retrouvée sur la voie inverse de l'autoroute », indique une source proche du dossier.

La seule certitude ? Les trois véhicules roulaient apparemment dans le même sens de circulation. Dans les voitures accidentées, le bilan est particulièrement lourd. L'homme qui se trouvait dans le véhicule projeté en sens inverse est décédé. Il était âgé d'une



Deux personnes sont décédées et deux autres ont été blessées dans un grave accident qui s'est produit sur l'autoroute A5, à hauteur de la commune des Écrennes, ce vendredi 21 août 2026, au petit matin. Photo transmise à La RSM77

quarantaine d'années.

Dans le deuxième véhicule, une passagère âgée d'une soixantaine d'années est elle aussi décédée. Le conducteur, lui, a été évacué en état d'urgence relative à l'hôpital de Melun. Dans la dernière voiture, l'automobiliste qui se trouvait seul à bord a été blessé et transporté à l'hôpital de Montereau-Fault-Yonne. La

circulation a été interrompue dans le sens province-Paris, le temps de l'intervention, formant un embouteillage de près de 3 kilomètres.

Les blessés bientôt entendus

Une enquête de gendarmerie a été ouverte pour préciser les circonstances de la collision et comprendre la chro-

nologie des événements. Les investigations ont été confiées aux militaires du peloton motorisé (PMO) de Montereau-Fault-Yonne. Les victimes qui ont survécu à la collision n'ont pas encore pu être entendues, mais leurs auditions devraient permettre de faire la lumière sur ce dramatique accident de la route.

● Julien VAN CAEYSEELE

Brève

📍 CHAMPEAUX

Fermeture de l'agence postale. L'agence postale de Champeaux sera fermée jusqu'au samedi 29 août inclus. Réouverture le lundi 31 août, dès 8 h 30.

📍 GUIGNES

Ouverture des inscriptions pour le marché de Noël. Le marché de Noël de Guignes se tiendra le samedi 28 novembre, de 10h à 18h, à la salle polyvalente Suzanne-Lenglen. Les artisans et commerçants qui souhaiteraient participer doivent déposer leur dossier avant 28 septembre. Le tarif est de 18 € pour un emplacement de 2 mètres. Préalablement, il leur est demandé de prendre connaissance du nouveau règlement intérieur, mis en place cette année (pages 3 à 6 du dossier d'inscription). Le dossier d'inscription est également disponible à l'accueil de la mairie de Guignes. Le formulaire est à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à envoyer à communication@guignes.fr.

Thé dansant. Le dimanche 6 septembre, le CCAS de Guignes invite les seniors à partager un moment chaleureux et festif à l'occasion de son traditionnel thé dansant. Rendez-vous de 14h30 à 18h à la salle des fêtes, place Charles-Denis-Cadas. Gratuit sur inscriptions auprès du CCAS avant le 3 septembre : 01 64 42 51 30.

📍 LE CHÂTELET-EN-BRIE

Dégâts. En raison des chutes de branches et d'arbres provoquées par la tempête du jeudi 27 août, le parc Sainte-Reine est fermé jusqu'au jeudi 3 septembre, par mesure de sécurité. Réouverture prévue le vendredi 4 septembre.

Forum des associations. Les associations du Châtelet-en-Brie vous donnent rendez-vous samedi 5 septembre, de 10 heures à 17 heures, dans la cour du château des Dames, pour le forum des associations.

📍 FONTAINE-LE-PORT

Forum des associations. La municipalité et les associations de Fontaine-le-Port donnent rendez-vous dimanche 6 septembre, de 10 heures à 13 heures dans le parc Millet, pour le forum des associations.

Vide-greniers. L'association de parents d'élèves organise un vide-greniers qui se tiendra dimanche 13 septembre de 8 heures à 18 heures, extérieur sur le parking de l'espace culturel et aux abords.

📍 SIVRY-COURTRY

Vide-greniers et forum des associations. Rendez-vous dimanche 6 septembre, au stade de Sivry-Courtry pour le vide-greniers qui se tiendra de (8h/18h) et le forum des associations (10h/12h). Inscription au vide-greniers sur place dès 6h (10 € les 3 m, 4 € le m supplémentaire).

Marchés Publics



**Accord-cadre à bons de commande
pour la mise en œuvre du Document d'Objectif
du site Natura 2000 « Massif de Villefermoy »
du 1er/01/2027 au 31/12/2029**

PROCÉDURE ADAPTÉE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, 1, rue des Petits Champs, 77820 Le Châtelet-en-Brie. Tél : 01 60 66 67 10. Courriel : accueil@ccbrc.fr

Objet du marché : accord-cadre à bons de commande pour la mise en œuvre du Document d'Objectif du site Natura 2000 « Massif de Villefermoy » du 1er/01/2027 au 31/12/2029.

Type de marché : marché de prestations intellectuelles. Accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum de 105 000 euros HT sur la période.

Type de procédure : procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R. 2123-1 à R.2123-7 du Code de la commande publique.

Caractéristiques principales :

Le prestataire aura pour mission d'assurer la coordination administrative et la gouvernance du site, d'améliorer les connaissances et effectuer le suivi scientifique, mettre en œuvre les actions de conservation du site, mettre en place des actions de communication et mettre à jour les aspects juridiques, économiques et techniques du DOCOB.

Retrait du Dossier de Consultation :

Le DCE est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : www.maximilien.fr

Transmission des offres :

Conformément aux dispositions des articles L.2132-2 et R.2132-7 à R.2132-11 du Code de la commande publique, les soumissionnaires devront déposer leur offre par voie électronique (candidature + offre) à l'adresse suivante : www.maximilien.fr

Date limite de réception des offres : mercredi 30 septembre 2026 à 17 h 00.

Date d'envoi annonce : 20 août 2026.